

Bulletin d'histoire politique

La naissance douloureuse des partis politiques au Québec

Éric Bédard



Volume 19, numéro 1, automne 2010

Les partis politiques en crise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056015ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056015ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bédard, É. (2010). La naissance douloureuse des partis politiques au Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 19(1), 71–76. <https://doi.org/10.7202/1056015ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La naissance douloureuse des partis politiques au Québec

ÉRIC BÉDARD
Teluq-UQAM

Ma communication reprend des idées développées dans le second chapitre d'un ouvrage lancé en octobre 2009 (*Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Boréal). Comme je tente de le montrer, la naissance des partis politiques fut douloureuse. Dans mon livre, je me suis moins intéressé aux dimensions matérielles et politiques de cette naissance, qu'au discours entourant le phénomène.

Avant d'esquisser les grandes lignes de ce discours, attardons-nous un moment sur ces groupes partisans qui émergent alors. Dans le coin gauche, on retrouve les « Rouges » qui, au départ, sont moins un parti qu'un rassemblement d'individus partageant une sensibilité politique commune. En gros, ils entrent en scène lorsque Louis-Joseph Papineau, de retour d'Europe en 1845, se dissocie publiquement des Réformistes, lorsqu'il prend fait et cause contre le gouvernement responsable et l'Union des deux Canadas, lorsqu'il propose de renouer avec les grandes aspirations républicaines de 1837. En s'opposant publiquement au groupe des Réformistes, Papineau va rallier à lui beaucoup de jeunes qui n'ont pas pris part aux rébellions de 1837 mais qui sont déjà actifs à l'Institut canadien, une association littéraire importante où plusieurs font leurs premiers pas dans le monde des idées et de l'action. En plus de demander le rappel de l'Union, Papineau et ses jeunes supporters signent le Manifeste annexionniste. L'annexion aux États-Unis leur semble alors une solution préférable à l'Union des deux Canadas, même si la nouvelle colonie est dirigée par des adversaires résolus des tories. Plutôt que de souscrire à la ligne Réformiste, les Rouges préfèrent s'associer avec les hommes d'affaires montréalais catastrophés par la levée des Corn Laws en 1846. On assiste donc à une alliance plutôt curieuse, étonnante, entre les « Rouges », dont certains sont influencés par la Révolution française de 1848, et plusieurs des hommes d'affaires qui avaient combattu les « Patriotes » en 1837.

Durant les années 1850, cette nébuleuse des Rouges se transformera en groupe partisan ; au cours des années 1860, le Parti libéral verra le jour. Il n'est pas aisé de résumer le programme des Rouges. Je dirais que ce qui les distingue le plus de leurs adversaires réformistes et ultramontains, c'est probablement leur intérêt marqué pour la question du régime et leur vision plutôt libérale des rapports qui devaient prévaloir entre l'Église et l'État. Pour faire court, disons qu'ils souhaitaient que l'État soit plus neutre sur les délicates questions religieuses.

Face aux Rouges, les Réformistes des années 1840 et 1850 jettent peu à peu les bases de ce qui deviendra plus tard le Parti conservateur. À l'époque, plusieurs politiciens canadiens-français confondent « réformisme » et « libéralisme ». C'est que ceux-ci souhaitent alors se distinguer des Tories qui s'opposent énergiquement au gouvernement responsable, concédé en 1848. Par la suite, les Réformistes forment peu à peu le Parti des conservateurs puisqu'ils ont, à leur gauche, les Rouges ainsi que les *Clear Grits* alors dirigés par Georges Brown, le fondateur du *Globe* (ancêtre du *Globe & Mail*), un farouche opposant au papisme catholique et ardent promoteur d'une séparation étanche entre l'Église et l'État. Il faut un certain temps avant que les clivages politiques ne se figent et que les partisans Réformistes des années 1840 assument ouvertement l'étiquette conservatrice – ce qui explique pourquoi, dans le Canada français du milieu du XIX^e siècle, on fera souvent référence à la coalition « libérale-conservatrice ». Le Parti conservateur est composé de ceux qui se résignent à l'Union des deux Canadas, à la condition d'obtenir le gouvernement responsable. Dès lors que le gouvernement responsable est un fait accompli, ces conservateurs vont se désintéresser de la question du régime ; je dirais même de la question du politique. C'est sous leur gouverne que l'on assiste à une forme de dissociation entre le social et le politique, un phénomène évoqué ce matin par Jacques Beauchemin, qui se produit dans toutes les grandes sociétés libérales occidentales. Les Conservateurs acceptent de vivre dans une monarchie constitutionnelle et de se conformer aux règles du parlementarisme car ils estiment que chacun jouit des libertés essentielles. L'enjeu politique majeur devient celui de la prospérité et du progrès économique. Le défi par excellence est celui de l'adaptation du pays aux logiques industrielles et marchandes. Si les débats sur les régimes semblent futiles à leurs yeux, c'est aussi parce qu'ils adhèrent implicitement à la sensibilité conservatrice, celle d'un Edmund Burke, selon laquelle on devait travailler dans le cadre des institutions en place, pétries par l'expérience des siècles et par la tradition. Tout comme les républicains, ils sont préoccupés par la question du lien social mais plutôt que de vouloir créer une « religion civile », comme Jean-Jacques Rousseau ou Maximilien de Robespierre, ils misent sur une institution bien établie, enracinée : l'Église catholique. Pour autant, ils sont loin de prôner une suprématie du spiri-

tuel sur le temporel; loin de croire à la vocation spirituelle du peuple canadien-français. Ce n'est qu'à partir des années 1870 que le Parti conservateur fera une plus grande place au clergé, au point d'abolir, en 1875, le ministère de l'Instruction publique. Au milieu du XIX^e siècle, leur perspective me semble plus pragmatique que doctrinale.

Durant les années 1840 et 1850, nous assistons donc à la naissance des deux grands partis politiques qui, si on fait exception de l'intermède d'Honoré Mercier, gouverneront le Québec et le Canada pendant longtemps. En ce qui concerne le Canada français, cette naissance est cependant douloureuse puisque, depuis le début du XIX^e siècle, un seul parti avait représenté la nationalité: le Parti canadien. Fondé par le parrain de cet événement, Pierre Bédard, ce parti voit le jour en 1806 et défend avec vigueur les droits de la nationalité. Il y aura bien sûr, on le sait maintenant, de nombreuses dissensions au sein de ce parti, surtout autour de 1830-1832. Ces dissensions renvoient davantage aux stratégies préconisées par Papineau et son état-major qu'au programme du parti. Ces disputes seront mises en veilleuse après l'élection de 1834, laquelle est une victoire tout à fait convaincante pour les tenants de la stratégie de Papineau, axée sur les 92 résolutions.

On peut affirmer, sans trop se tromper, que c'est lorsque Papineau fait ses premiers discours favorables au rappel de l'Union que l'on assiste à la véritable naissance des partis politiques au Canada français. La presse réformiste présente les Rouges tels de dangereux « factieux ». Le mot « parti » est tout de suite utilisé de façon péjorative. C'est que les partis, déplorent les Réformistes, fractionnent la communauté nationale, lui font perdre sa cohésion, son unité. On déplore constamment leur existence.

C'est du moins ce que semble penser LaFontaine qui se retire prématurément de la politique en 1851. L'émergence des partis serait peut-être même à l'origine de cette démission qui, à l'époque, prit tout le monde par surprise. Dans une lettre datée d'avril 1861 adressée à l'archiviste français Pierre Margry, LaFontaine écrit: « Nous avons, dans le Bas-Canada, les bleus et les rouges, dénominations qui ont bien peu de sens », écrit-il. « Je crois que les uns ne valent pas mieux que les autres. "Ôte-toi que je m'y mette" pourrait être la règle suprême. J'éprouve un profond dégoût pour la politique. Peut-être dois-je l'attribuer aux années dont je commence à sentir le poids ».

Aussitôt qu'ils prennent forme, dès qu'ils apparaissent dans l'espace public, les partis sont associés à cette idée de faction et de division. Mieux encore: dès leur naissance, des voix s'élèvent pour proposer leur abolition, sinon leur fusion. Une série d'articles signés par Joseph-Guillaume Barthe, directeur du *Canadien* à la fin des années 1850, auteur de l'essai controversé *Le Canada reconquis par la France*, en témoignent. Dans cette série d'articles, Barthe déplore l'esprit partisan qui serait en train de se

répandre dans la culture politique canadienne-française. En cherchant constamment à caricaturer les positions de leurs adversaires, les Rouges autant que les bleus seraient responsables de ce fléau. Son argument principal en faveur de la fusion des partis renvoie à la précarité politique de la nationalité: «Imagine-t-on un petit peuple isolé comme l'est le nôtre en Amérique, écrit Barthe dans le *Canadien* du 2 mars 1859, ne pouvant attendre rien que de lui-même et de Dieu, intéressé à se fractionner en parties, quand les lois les plus fondamentales de sa préservation lui crient si haut de se tenir serré et compact». On ne cessera de revenir sur cette hantise de la division, qui, on le répétera souvent par la suite, aurait toujours fait le jeu des ennemis de la nationalité. Ces appels à l'unité et cette critique constante des partis, on les retrouvera plus tard chez des personnages comme Honoré Mercier et Lionel Groulx.

En même temps qu'on déplore l'émergence des partis, on voit se répandre une vision extrêmement négative de la politique. La littérature canadienne-française naissante en offre de multiples exemples. Dans *Charles Guérin*, publié en 1853 par Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, un leader réformiste important, premier premier ministre du Québec, on retrouve cette vision très négative de la politique. Confronté à toutes sortes de situations difficiles, Guérin tente, non sans difficultés, de tirer son épingle du jeu. Pour couronner ses succès, certains évoquent la possibilité qu'il devienne député. Et le narrateur, Chauveau, d'écrire: «Bons lecteurs, et vous aimables lectrices, si vous vous intéressez à lui et à sa jeune famille, priez le ciel qu'il leur épargne cette calamité». Devenir député, une «calamité», on ne saurait mieux dire! J'ai retrouvé dans les archives du même Chauveau des carnets personnels dans lesquels il notait ses réflexions sur la vie. On y retrouve plusieurs aphorismes sur la politique: «Pour savoir jusqu'où vont la bassesse et la perversité humaine, écrit-il, il ne suffit pas d'être prêtre ou avocat. Il faut avoir été ministre...» Ou encore: «On a fait beaucoup de découvertes dans ces derniers temps. Il reste cependant trois choses à trouver. La quadrature du cercle, la pierre philosophale et un homme politique strictement honnête sous un gouvernement constitutionnel...». Une dernière: «La religion et la politique s'en vont à l'individualisme. Il y a des sectes et presque plus de religion des congrégations. Il n'y a plus de partis, il n'y a que des coteries – et encore les coteries deviennent si nombreuses que bientôt elles ne comprendront plus que trois ou quatre individus. Cela prouve que la foi et le patriotisme s'en vont. À l'amour de Dieu et à l'amour de la Patrie, on substitue partout l'amour de soi-même [...]. On se demande si l'homme n'est pas à la veille de tomber à l'état sauvage...».

Dans l'épopée de *Jean Rivard*, publié en feuilletons de 1862 à 1864 par Antoine Gérin-Lajoie, gendre d'Étienne Parent et partisan réformiste, on observe le même genre de considérations négatives sur la politique.

Lorsque Gérin-Lajoie décide de transformer ce feuilleton en roman, il omet volontairement le chapitre dans lequel le héros devenait député à l'Assemblée législative du Canada-Uni. Par rapport à l'économie générale du roman, ce retrait a un certain sens car cette incursion en politique n'a absolument rien de glorieuse. Il faut dire que le contexte politique est très troublé. Jean Rivard est élu en 1848. Il est témoin de l'incendie du Parlement, assiste au déchirant débat entre les Rouges et les Réformistes. De part et d'autre, on le somme de prendre position, de choisir son camp, alors qu'il aurait souhaité conserver son indépendance. Dans ce chapitre, Jean Rivard doute de lui, se montre hésitant et démissionne, il n'a surtout pas la stature du héros conquérant qui colonise un coin de pays, fait reculer la frontière et fonde un village qui portera son nom. Je note donc que si la politique est une mauvaise expérience pour Jean Rivard, c'est en partie parce qu'elle coïncide avec la naissance des partis. Dans une lettre à un ami curé, Jean Rivard témoigne de ce rapport trouble à la politique: «Notre éducation première, nos habitudes, notre manière de vivre, je pourrais ajouter notre simplicité, notre bonne foi, tout concourt à nous inspirer de l'éloignement pour cette vie de mensonge et d'agitation. J'ai plus souffert durant une seule des quatre années de ma carrière parlementaire que durant les 10 plus dures années de ma carrière de défricheur». Lorsque par la suite, Jean Rivard devient le maire du village qu'il a créé, il doit faire face à «Joe-le-plaideu», sorte de mouche du coche qui brise la belle unité de la communauté. Jean Rivard déplore une telle opposition car, écrit Gérin-Lajoie: «Il ne combattait pas pour le plaisir de combattre; toute opposition injuste, frivole, le chagrinait, parce qu'elle était à ses yeux une cause de faiblesse. Rien au contraire ne lui donnait autant de satisfaction que l'unanimité d'opinion sur une question quelconque. L'union, l'union, disait-il sans cesse, c'est elle qui fait la force des sociétés...».

Je conclus. Comment expliquer ce rapport trouble à la politique? Comment comprendre ce discrédit des partis qui sont pourtant au fondement de notre démocratie représentative? Les considérations plus larges de Jacques Beauchemin sur la quête d'unité qui traverserait l'histoire de la modernité occidentale me semblent tout à fait intéressantes. Elles éclairent certainement la situation canadienne-française. Dans le cas de la culture politique québécoise et canadienne-française, cette quête d'unité semble avoir pris un sens particulier; elle semble avoir produit un rapport particulier à la politique. Je vous rappelle l'hypothèse d'André-J. Bélanger sur l'apolitisme, laquelle renvoie à celle du «fragment». En proie aux divisions et aux luttes fratricides, la société canadienne-française aurait rêvé à un âge d'or d'unité et de concorde, une sorte de «nous» médiéval. Selon Bélanger, il y aurait eu dans cette aspiration une mystique de la communauté nationale, une et indivisible. Pour ressouder le groupe, il aurait fallu procéder à des réformes morales, non pas politiques, en vue de restituer

une dynamique sociale révolue. Cette thèse aurait mérité d'être discutée, explorée, débattue par les historiens. Dans nos échanges à venir, j'aimerais entendre les politologues nous dire ce qu'ils pensent de cette hypothèse qu'on a trop souvent discréditée sans prendre le temps de l'analyser sérieusement. Il y a également la thèse de Ralph Heintzman, moins connue, me semble-t-il, celle non pas de l'apolitisme mais carrément de l'antipolitisme qui résulterait de l'infériorité économique des Canadiens français. Dans un contexte de pauvreté chronique, les postes de la fonction publique et parapublique auraient été davantage convoités au Québec qu'ailleurs. Les rares postes stables étant attribués en fonction des allégeances partisans, il se serait développé au Québec un rapport particulièrement trouble à la politique.

Ces deux explications, l'une plus « idéaliste », l'autre plus « matérialiste » méritent d'être étudiées avec attention. Dans le cas des Réformistes, que je connais mieux, je n'ai pas retrouvé cette nostalgie pour un âge d'or perdu. Ce que découvre André-J. Bélanger dans la culture politique des années 1930, c'est une nostalgie pour cette vieille France où chacun avait sa place, où régnait la concorde la plus parfaite. Les Réformistes sont des hommes de leur temps, des hommes de progrès, des hommes de pouvoir qui, même s'ils redécouvrent la Nouvelle-France grâce à Garneau, vont de l'avant. Quant à l'explication matérialiste de Heintzman sur la question du patronage, elle est aussi intéressante mais elle ne peut expliquer le rapport trouble des Réformistes à la politique. Ces derniers assument en effet la responsabilité du pouvoir. Or le patronage est à leurs yeux l'une des grandes conquêtes du gouvernement responsable.

À mon avis, deux pistes pourraient être suivies pour mieux comprendre le rapport trouble des Canadiens français à la vie partisane et à la politique en général. D'une part, le poids de la responsabilité politique a certainement joué un rôle. À partir du milieu du XIX^e siècle, et pour la première fois de leur histoire, des Canadiens français assument le pouvoir, un pouvoir relatif certes, mais assument quand même un certain pouvoir. Pour la première fois de leur histoire, les Canadiens français ne sont plus cantonnés dans un rôle d'opposition et de contestation. Dit autrement : à partir du milieu du XIX^e siècle, les Canadiens français ne peuvent plus se contenter d'accuser les autres, une partie de leur développement dépend d'eux. L'autre piste qui permettra de comprendre notre rapport trouble à la politique a certainement beaucoup à voir avec notre statut de minoritaire. Tout se serait passé comme si les questions de nature proprement politiques étaient un luxe que seules les grandes nations pouvaient s'offrir sans trop de danger. On retrouve de telles considérations dans la conclusion générale de François-Xavier Garneau publiée la première fois en 1852. À cet égard, il serait pertinent de comparer notre rapport au politique avec celui d'autres sociétés minoritaires.